ELECTIONS LEGISLATIVES

1re CIRCONSCRIPTION DE L'ISERE



SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

CANDIDATURE

Paul BILLAT

d'UNION REPUBLICAINE, DEMOCRATIQUE et LAÏQUE

présentée par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le premier tour de scrutin a placé en tête des candidats de gauche et de ceux se réclamant du **NON** à de Gaulle le candidat du Parti Communiste ; que les 8 697 électrices et électeurs qui ont voté en plus grand nombre qu'en 1958 en soient chaleureusement remerciés.

La montée des voix gaullistes montre plus clairement le danger du pouvoir personnel et de la dictature ouverte.

L'UNION DES FORCES DE GAUCHE EST PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE

C'est dans ce but que, dans l'Isère, un accord est intervenu entre le Parti Socialiste S.F.I.O., le Parti Socialiste Unifié et le Parti Communiste pour un désistement réciproque afin de faire échec à la réaction et aux hommes de la dictature.

Dans les 1re, 2e, 6e et 7e circonscriptions, le candidat socialiste S.F.I.O. se désiste pour le candidat communiste. Dans les 4e et 5e circonscriptions, le candidat communiste se désiste pour le socialiste S.F.I.O. Dans la 2e, le candidat socialiste unifié se désiste pour le communiste, et dans la 4e, pour le socialiste S.F.I.O.

Pour la 1re circonscription, le candidat S.F.I.O., RAVIER-PIQUET, se désiste donc en faveur de Paul BILLAT. De ce fait, Paul BILLAT devient le candidat de toutes les forces de gauche, démocratiques et laïques.

LE DEVOIR DES REPUBLICAINS

Au second tour, le 25 novembre, le devoir des Républicains est de tout faire pour assurer le triomphe de l'union des gauches dans cette circonscription.

Les nombreux électeurs et électrices qui ont cru s'abstenir au premier tour doivent comprendre qu'il faut voter dimanche prochain.

Ils doivent participer, en accomplissant leur devoir civique, à renforcer ce courant d'union, afin qu'il se consolide face au pouvoir personnel et à la dictature ouverte, sur un programme conforme aux intérêts du peuple.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour une République démocratique et laïque, VOTEZ ET FAITES VOTER

Paul BILLAT

Ancien Député de l'Isère
Ancien Combattant-Résistant - Croix de guerre 1939-1945

REMPLAÇANT EVENTUEL :

René BŒUF

Conseiller Général de l'Isère
Adjoint au Maire de Villard-Bonnot

VU : LES CANDIDATS.

Imp. des Deux-Ponts - Grenoble